

COMPTE-RENDU 3^{ÈME} CONSEIL D'ÉCOLE
JEUDI 30 JUIN 2016

Ont été invités :

Mme Glykos, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mr Garcia, maire de Bignoux
Mr Thévenet, adjoint chargé des affaires scolaires
Mmes les représentantes des parents d'élèves
Mmes et Mrs les enseignants de l'école

Sont excusés :

Mme Glykos,
Mr Belmokadem, le maître qui remplace Mme Brosset à la rentrée.

Sont présents :

Mr Thévenet, Mme Lassus, Mme Rapiteau
Mme Bonnet, Mme Brosset, Mme Colin, Mr Bourriaud
Mme Charron, Mme Furet, Mme Senellier, Mme Tornay, Mme Villard

Secrétaire de séance : Mme Senellier

Début de séance à 18h30

Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Préparation de la rentrée 2016-2017 : effectif, répartition, organisation
- ✓ Bilan des actions pour l'année 2015-2016 en lien avec le projet d'école
- ✓ Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ Questions diverses.

1. Préparation de la rentrée 2016-2017 : effectif, répartition et organisation

106 élèves cette année répartis sur 4 classes :

départs :

1 élève MS part
10 élèves de CM2 partent au collège

arrivées :

8 arrivent en PS (+4 TPS de cette année)
1 élève arrive en CM1
pas d'accueil de TPS

Effectif pour la rentrée sept 2016

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	11	13	11	13	14	14	16	104

Répartition

classe 1 PS-MS	classe 2 GS-CP	classe 3 CE1-CE2	classe 4 CM1-CM2
12 + 11 = 23	13 + 11 = 24	13 + 14 = 27	14 + 16 = 30

Organisation de la semaine

Inchangée si ce n'est la place des APC

lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h	
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h	

Organisation spatiale

- classe 1 : Mr Belmokadem (*remplaçant de Mme Brosset*)
- classe 2 : Mme Bonnet
- classe 3 : Mr Bourriaud
- classe 4 : Mme Colin et Mr Caillot (les lundis?)

ATSEM : Nadine avec Mr Belmokadem
Catherine avec Mme Bonnet

- classe 1 en maternelle
- classe 2 maternelle/élémentaire, donc avec une organisation et des horaires des deux cycles
- classe 3 et 4 en élémentaire

Matin et Après-midi : possibilités d'ateliers ou de travaux autour de projets réunissant plusieurs classes dans la salle d'anglais

Après-midi :

- PS : au dortoir avec une ATSEM
- MS : en repos ds la classe rose avec l'autre ATSEM
- GS : avec Ben-Ali ds l'ancienne classe d'Elisabeth et qui accueille les élèves après le repos et la sieste (groupe de 36 avant la récréation, présence des 2 ATSEM)
- CP : avec l'enseignante ds sa classe

Après la récréation, les GS sont reconduits par l'ATSEM ds la classe avec les CP

→ **toutes les salles sont occupées**

La mairie signale que la commission des bâtiments devrait passer l'année prochaine pour inspecter les classes.

De plus, la mairie s'engage à laisser toutes les classes à la disposition de l'école dans la mesure où celles-ci sont toutes occupées.

2. Bilan des actions pour l'année 2015-2016 en lien avec le projet d'école

Cf PJ « projets pour l'année au 30 juin 2016 »

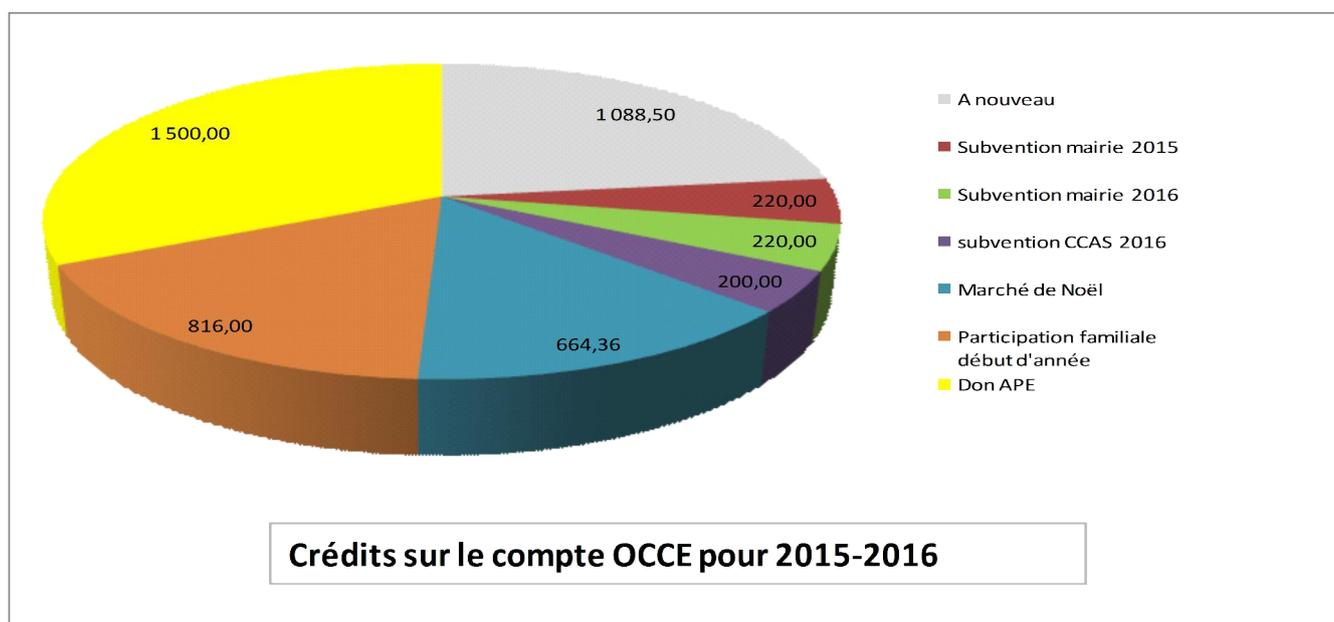
3. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

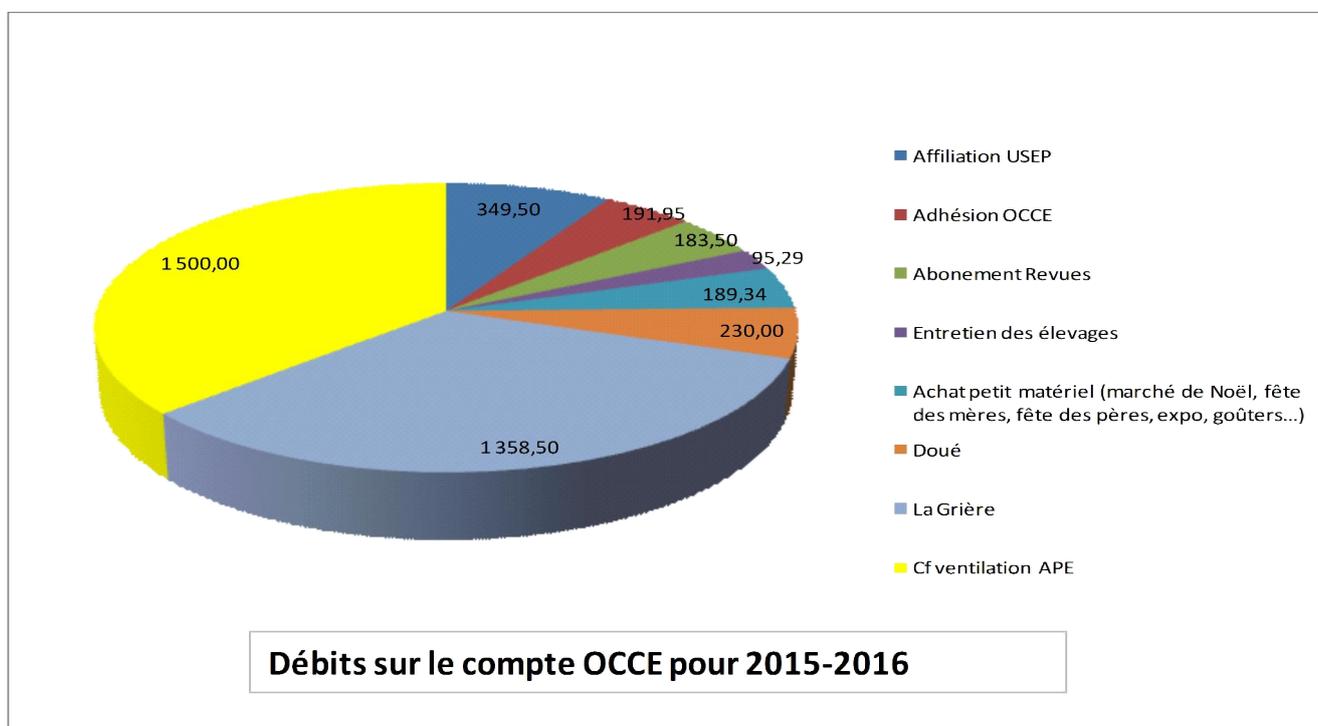
Ventilation budget APE 2015-2016

CREDIT		DEBIT	
Nature	Montant	Nature	Montant
Don versement 1 02/12/15	750	1 transport piscine (GS-CP-CE1-CE2)	99
Don versement 2 06/04/16	750	3 transports piscine (GS-CP-CE1-CE2)	297
		1 transport cinéma (TPS-PS-MS)	105
		Participation Règlement Grière (CE-CM)	699 soit 7%
		Participation Règlement Doué (Mater-CP)	300 soit 27%
Total	1500	Total	1500

Merci à l'APE qui a financé pour 1500 euros de transport et d'atelier.

Ventilation Compte OCCE 2015-2016





La coopé sera positive au 31 août

Solde créditeur au 31 mai 2016 = 7459,58 euros

avec toutes les opérations en cours (notamment règlement Grière et photos....), solde créditeur de 1341,75 euros.

Sur ces 1341,75 il y a les 696,15 des photos qui sont une avance de l'APE des dons pour 2016-2017. L'année prochaine, l'APE ne donnerait que 1500-696,15 soit 803,85euros.

La clôture des comptes a lieu chaque 31 août.

Toute personne au cours de l'année peut faire la demande de consulter le cahier des comptes au près de Mme Colin.

Une participation familiale a été demandée aux familles pour la sortie du zoo de Doué la Fontaine, inhabituel pour les sorties à la journée, parce que cette sortie (d'un budget de 1100 euros), non prévue avant l'expo, ne peut avoir son transport financé par la mairie.

Il est prévu de faire passer un mot à la rentrée pour réexpliquer à quoi sert la coopérative et permettre aux parents de participer financièrement comme ils le souhaitent.

L'école précise que même si la participation financière à la coopérative reste facultative, ce budget reste important pour l'organisation de la vie d'école.

Pour info, voici **le budget alloué par la mairie pour 2016** :

- Fournitures scolaires, papier et consommables informatiques jeux et livres C° 6067 : 7 000€
- Transports C°/ 6247 : 1 000€ + 1 000€ (reliquat 2015)
- Investissement C°/ 218.. : 2 000€
- Voyages, sorties C°/ 6188 : 2 080€
- Subvention timbres et petits achats C°/ 65748 : 220€
- Subvention CCAS goûter de Noël : 200€

NB : les budgets transport et sortie de la mairie sont épuisés pour le reste de l'année 2016.

4. Remerciements

A la mairie pour le matériel informatique : 5 nouveaux PC, 1 vidéo-projecteur interactif, 5 souris scan vont arriver pour la rentrée prochaine.

Aux parents accompagnateurs de sorties et aux parents qui passent l'agrément vélo -piscine. L'école précise qu'elle va manquer de parents « agrémentés piscine » pour l'année prochaine. Par conséquent les grandes sections ne pourront pas assister aux séances (ce ne sera pas une question de budget). Il est rappelé qu'un adulte s'occupe d'un groupe de 5-6 enfants, plus il y a d'accompagnateurs plus les besoins des enfants sont respectés. Les dates des agréments seront affichées dès qu'elles seront connues.

5. Questions des parents.

la cantine

"Combien de temps on chaque service de cantine pour manger? il semble que le deuxième service n'ai que 15 minutes, est-ce normal?"

"Pourquoi les steaks hachés sont-ils toujours servis quasi crus et froids? c'est une viande sensible qui devrait être cuite à cœur."

"Y-a-t-il systématiquement un adulte pour surveiller le temps de récréation?"

Il y a deux services à midi : les CP-CE1 et CE2 sont servis entre 12h et 12h40. Il y a 1 adulte qui les surveille dans la cantine et 1 autre adulte dans la cour de récréation,

Puis entre 12h45 et 13h15 les CM1 et les CM2 sont servis. Ce sont les enfants qui choisissent leur temps de repas (en fonction des menus...). Il y a 1 adulte dans la cantine et 2 adultes qui les surveillent dans la cour.

Concernant les maternelles, ils sont avec les ATSEM et disposent d'1 heure pour manger.

Les steaks hachés sont achetés surgelés pour limiter le risque de contamination. Ils sont cuits puis stockés sur la table chaude le temps d'être servis. La cantine reste vigilante sur le temps de cuisson mais veut également respecter le goût des enfants.

les TAP

"Suite aux problèmes de comportement de certains enfants au sein des TAPS pendant l'année scolaire qui sont venu perturber les ateliers, comment la mairie se positionne t'elle et quelles solutions concrètes a t-elle aujourd'hui à y apporter? Une garderie est-elle toujours proposé de 11h à 12h? quel est le rôle des agents municipaux sur ces temps là? y'a t'il un projet pédagogique et comment l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, parents..) y sont ou peuvent y être associés?"

Les TAP sont appréciés par les enfants, les familles et l'école. Afin de ne pas pénaliser les autres enfants du groupe, des exclusions seront faites après avertissement des familles. Il s'agit d'un temps d'échange et de respect. La mairie regrette que certains enfants perturbent ces temps. Elle reste à l'écoute des familles mais sanctionnera en cas de débordement.

Les agents municipaux aident à l'organisation des TAP et aux déplacements des enfants.

Il y a une garderie entre 11h et 12h30 sous la responsabilité des ATSEM.

Une réunion de rentrée est prévue le mercredi 7 septembre entre les intervenants, la Mairie et l'équipe enseignante. L'APE demande si il serait possible d'y participer pour y aborder la fête d'école ainsi que la place des parents au sein des TAPS.

Le projet pédagogique dit PEDT (Projet Educatif de Territoire) vient d'être réécrit par les élus pour 3 ans. Il a été envoyé à la DDCS pour validation. La Mairie attend d'en savoir davantage sur le renouvellement du fond d'amorçage (aide de l'état qui sert à financer les TAPS et la réforme des rythmes scolaires).

gestion des grèves

"Etant donné qu'il n'y a pas de service minimum assuré par la mairie, serait-ce possible de prévenir les parents suffisamment tôt, afin qu'ils puissent s'organiser, lorsque la décision de faire grève est prise ?"

L'équipe enseignante dispose de 48h pour déposer leur préavis de grève.

Il n'y a pas de service minimum par soutien à la mobilisation mais aussi par manque de personnel qualifié.

des interventions

"Est-il possible que les enfants de l'école participent aux commémorations du 8 mai et 11 novembre ?"

Les enseignants ne sont pas réfractaires à la participation aux commémorations et réfléchissent à la manière dont les enfants pourront agir (temps de lecture...).

"L'équipe mobile de sécurité est-elle intervenue cette année pour discuter du harcèlement, comme prévu lors du CE du 29 juin 2015 ? Si oui, quel a été le ressenti des enfants ? Cela a-t-il été bénéfique ?"

L'équipe mobile a été contactée en milieu d'année 2016. Après plusieurs démarches, celle-ci a proposé la date du mardi 5 juillet... Les enseignants préfèrent repousser l'intervention afin de mieux sensibiliser les enfants. Elle devrait avoir lieu en octobre 2016.

Cependant la notion du harcèlement a été abordée avec les enfants. Les notions de tolérance et de respect ont été abordées avec des temps de paroles.

concernant les comptes de la coopérative scolaire

"J'aurais aimé en savoir plus sur le fonctionnement de la coopérative scolaire. N'y a-t-il pas un bilan financier et un bilan des achats effectués à faire en fin et/ou début d'année ? Étant donné que les parents participent et que certaines rentrées d'argent viennent de l'APE, est-il possible de savoir comment est réparti cet argent ? Je trouve que cela manque de transparence."

Les enseignants sont surpris par cette question. En effet les chiffres ont toujours été donnés sur les comptes rendus des précédents conseils d'école.

Cependant Mme Colin est d'accord pour changer la présentation des comptes et ajoutera des graphiques afin d'améliorer la lisibilité.

Les parents d'élèves remercient Elisabeth Brosset pour son dévouement et sa gentillesse qu'elle a apportée à nos enfants durant toutes ces années. Nous lui souhaitons une belle retraite.

L'équipe enseignante souhaite de bonnes vacances aux élèves et à leur famille et rappelle que la rentrée aura lieu jeudi 1^{er} septembre 2016 à 9h.

La liste des fournitures sera affichée sur le tableau et en ligne sur le site d'école <http://sitescoles.ac-poitiers.fr/bignoux/>

La secrétaire
D. Senellier

La présidente
L. Colin